

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01572
Numéro SIREN : 830 799 391
Nom ou dénomination : 2ML CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 08/03/2023 sous le numéro de dépôt 2485

2ML CONSEILS

Capital de 100,00 euros
Social : 14 rue de la barre 77260 La Ferté sous Jouarre
S n°830799391- RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 20 décembre 2022

Le 20/12/2022
à 09h00
au siège social

La soussignée MME LASSELIN Magalie, actionnaire unique, de la société SASU 2ML CONSEILS, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros,

A mis à disposition les documents suivants :

- Les comptes annuels au 31/12/2021(bilans et compte de résultat).

A pris les décisions suivantes :

- Distribution de réserves

Résolution unique

Mme LASSELIN Magalie, après avoir pris connaissance du bilan et des comptes annuels de la société arrêtés au 31/12/2021 et rappeler l'affectation de résultat décidée lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 avril 2022, prend acte que :

- Le compte « Autres réserves » s'élève à la somme de 223 011.63 Euros ;

En conséquence, l'associé unique, Mme LASSELIN Magalie, décide la distribution d'une somme de 58 000 €, à titre de dividendes prélevés sur le compte « Autres réserves » avec une mise en paiement ce jour, le 20 décembre 2022.

Le paiement se répartit comme suit :

- Dividendes bruts	58 000 €
- Prélèvement forfaitaire	17 400 €
- Dividendes nets	40 600 €

Mme LASSELIN Magalie déclare être informée que :

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement, le prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17,2 % de prélèvements sociaux et 12,8 % de prélèvement forfaitaire).

La dispense du prélèvement forfaitaire de 12,8 % reste possible avant le 1^{er} novembre 2021 (si revenu fiscal de référence ne dépasse pas 50.000 Euros pour un célibataire, divorcé ou veuf et 75.000 Euros pour un couple soumis à une imposition commune).

Enfin, l'option pour le barème progressif reste possible. Elle permet de conserver l'abattement de 40 % sur les dividendes bruts et la CSG déductible de 6,8 %.

ar étant épuisé, la séance est levée à 10 h 00.

at ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à Luzancy,
Le 20/12/2022.

Signature de l'actionnaire unique, MME LASSELIN Magalie :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'L' shape with a long, sweeping tail that curves downwards and to the left.

SASU 2ML CONSEIL

SASU au capital de 100,00 euros

Siège social : 14 rue de la Barre 77260 La Ferté sous Jouarre

RCS n°830799391- RCS MEAUX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 décembre 2022

Le 20 décembre 2022, à 09 h 00, MME LASSELIN Magalie, actionnaire unique de la société SASU 2ML CONSEIL, a établi et arrêté la décision suivante :

Décision N° 2 – Distribution de Réserves

Compte tenu du poste de réserves s'élevant à la somme de 223.011.63 € euros, l'actionnaire unique décide de procéder à la distribution suivante :

- Dividendes bruts pour un montant de 58 000 Euros ;

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 20/12/2022.

Signature de la Présidence :

Madame LASSELIN Magalie

